

**SESSION PLENIERE DES 18 ET 19 DÉCEMBRE 2023****L'ARBRE, POU MON DE NOS VIES
LIGÉRIENNES : UN ENJEU PARTAGÉ. VOL.2**

Cette contribution se base sur les nombreuses réunions publiques organisées dans l'ensemble de la région par le CESER, pour porter l'étude arbre votée en 2022.

Elle conduit le CESER à approfondir sa réflexion, notamment sur les conséquences de l'installation de la fibre et le crédit carbone.

La CGT a voté cette étude malgré des points de vigilance sur le marché carbone.

CE QU'A DIT LA CGT : INTERVENTION D'ERIC BACHELOT

La **démarche en deux temps** menée dans ce travail débuté en 2019 permet de faire connaître, d'expliquer, de partager les travaux menés, d'approfondir les préconisations, et de remonter les préoccupations des habitants. L'utilisation de ce principe d'évaluation et d'actualisation de nos propres écrits s'inscrit dans l'évolution nécessaire des différents travaux de notre assemblée.

La découverte des réflexions menées et la possibilité de les enrichir grâce aux retours lors des différents débats menés au plus près des ligériens avec le souci de représentation de la diversité de la Région, des territoires ruraux à la métropole, est pour notre organisation un gage supplémentaire de partage de l'intelligence collective.

Pour la CGT, les rencontres menées dans le territoire participent d'une dynamique pour favoriser les initiatives vertueuses ou qui semblent l'être, à l'image des **micros forêts** urbaines à Monflours (en 2021) et plus récemment celle de la ville de Mayenne en devenir. Ces initiatives devront cependant être évaluées sur le moyen long terme. On peut évoquer aussi la diffusion régionale de nos réflexions et constats avec des collectifs qui se montent dans différents bocages contre l'incohérence du déploiement de la fibre en aérien tel qu'il est réalisé. Le recours à des opérateurs privés faisant appel à de la **sous-traitance** en cascade, au moindre coût, au détriment des haies et de la solidité du réseau. La stratégie privée de mise en place de la fibre qui

s'est déroulée avec précipitation et sans concertation de terrain est une véritable catastrophe. Pour la CGT, seul le recours à des services publics, non contraints par des objectifs de rentabilité financière immédiate aurait permis une autre gestion du dossier. La CGT est navrée de ce choix court-termiste.

La problématique de l'arbre et de la haie renvoie à l'**enjeu de mettre ainsi l'écologie au cœur de l'activité agricole**. On ne peut pas se concentrer uniquement sur l'objectif de production immédiate, mais y associer les exigences environnementales pour en assurer la durabilité. Les pratiques agroécologiques constituent l'un des outils permettant à la fois d'atténuer les changements climatiques et s'y adapter.

Pour la CGT, la structuration du **marché du carbone** avec la mise en place d'un label bas carbone et sa contribution volontaire en second marché nous laisse dubitatifs. Afin d'utiliser la nature de manière plus « efficiente », il suffirait d'en créer le marché ? Cela semble bien difficile, tous les écosystèmes ne sont pas interchangeables et tous les dégâts causés ne sont pas réparables. Ce marché semble avoir un avantage certain, dédouaner les émetteurs de leur responsabilité. La CGT le déplore.

La CGT réaffirme ici l'intérêt de **rencontrer les citoyens et les citoyennes** dans l'ensemble de la Région, tout en soulignant l'aspect particulier et prépondérant de la parole de la société civile organisée. Nous sommes attachés à la représentativité des organisations, la nôtre est légitimée par notre présence sur le territoire et les dizaines de milliers de voix qui se sont portées sur nos camarades qui nous représentent lors des élections professionnelles.

La **démarche** de la commission 5 est innovante, même si elle ne pourra cependant pas se reproduire à l'identique à l'avenir. Nous n'en avons pas les moyens humains et matériels. En revanche, la démarche pourra inspirer nos futurs travaux. De plus, avec la disparition de la commission 1, nous nous devons d'engager des travaux de perspectives d'aménagements du territoire.

Enfin, le rapport aurait pu engager la région, comme cela se fait dans d'autres régions à un plan arbre autour de la protection de l'existant, de la plantation d'arbres, de l'association des citoyens et d'une économie vertueuse autour de l'arbre et à afficher une volonté politique plus ambitieuse autour de la protection de la biodiversité.

Ceci évoqué la CGT votera la contribution en remerciant particulièrement le rapporteur, le chargé d'étude et l'ensemble de la commission 5.

VOTES : l'étude a été adoptée par 92 voix pour.

Membres de la commission 5 du CESER : Éric Bachelot, Diane Oble, Yvic Kergroac'h

Courriel : comite-regional@cgt-paysdelaloire.org / tel 02.41.20.03.21